



Le SICTAME vous informe

www.sictame-unsatotal.org



ACADEMIE SICTAME : Ateliers de partage de savoirs et d'expériences

En conformité avec son principe « je réduis les dépenses, donc j'existe », la direction a réduit drastiquement les budgets relatifs à la formation des salariés sur les sujets qu'elle ne considère pas comme « essentiels ».

Le SICTAME n'est pas d'accord avec cette démarche à très courte vue.

L'avancement professionnel des salariés demande non seulement des efforts personnels mais aussi, de temps en temps, des formations pour les aider à se remettre en cause, acquérir de nouvelles connaissances, connaître les tous derniers développements concernant leur métier, ou encore mieux maîtriser des langues ...

Sans ces véritables formations qui agissent comme des déclencheurs de « sauts de progrès », les salariés se languissent dans leur poste et en sont réduits à des processus autodidactes d'apprentissage et à des e-Learning trop terre-à-terre, qui ne remplaceront jamais la valeur ajoutée de vrais échanges avec un formateur.

C'est dommage pour nous, salariés, mais aussi pour le Groupe qui ne réalise ainsi que de fausses économies à court terme.

Le SICTAME, qui a vivement protesté contre cet état de fait mais en vain, a donc décidé de passer à l'action de manière positive en créant l' « Académie SICTAME ». Il s'agit d'une nouvelle section de notre organisation syndicale, dédiée à la mise en commun des compétences de salariés désirant partager leur savoir-faire et leur expérience avec d'autres salariés qui le souhaitent, avec l'objectif d'apprendre, de s'améliorer et de se remettre en cause.

Nos « ateliers » seront :

- gratuits et ouverts à nos adhérents (et à tous les salariés pour quelques séances d'essai) ;
- basés sur la compétence et la bonne volonté des animateurs, de leur envie de partager leurs connaissances et leur expérience, et sur la volonté des participants de participer à ces activités avec d'autres collègues ;
- sans diplôme et sans certificat (il ne s'agit pas de « formations ») ;
- en dehors des horaires de travail (pause de midi ou fin de journée).

Nous avons déjà répertorié certaines activités de partage que nous pourrions mettre en place. Pour nous aider à en finaliser la mise en œuvre, il vous suffit de cocher les activités qui pourraient vous intéresser, d'ajouter vos suggestions et/ou commentaires et de les envoyer par email à amont-holding.sictame-uns-a-paris@total.com ou par courrier au bureau Coupole 04688.

Ateliers de partage qui pourraient m'intéresser :

○ Conversations Langues :

- Anglais :
- Espagnol :
- Russe :
- Arabe :
- Français (pour impatriés) :
- Autre :

- Atelier Fiscalité France :
- Atelier Santé au travail - risques psychosociaux :
- Atelier Épargne salariale et Actionnariat Salariés :
- Atelier Expatriation (RAPMI) :
- Atelier Expatriation (aspects pratiques) :
- Atelier de Négociation I (général) :
- Atelier de Négociation II (Contrats Pétroliers) :
- Atelier Introduction aux contrats de prestations et appel d'offres :
- Atelier Sport et bien être :
- Atelier Projets pétroliers :
- Atelier découverte ou introduction à la Géologie :
- Atelier découverte ou introduction aux Réservoirs :
- Autres, bienvenue à vos suggestions



.....
.....

Nom et prénom

Messagerie professionnelle ou privée

Téléphone

Contactez-nous à l'adresse suivante : amont-holding.sictame-uns-a-paris@total.com

 Suivez nous sur 
<https://twitter.com/sictame>
Souscrivez également à notre **bulletin électronique** en écrivant à holding-amont.sictame-uns-a-ues@total.com

SICTAME-UNSA-TOTAL

- Tour Coupole La Défense Bureau 4E41 (01.47.44.61.71)
- Pau Bureau F16 CSTJF (05.59.83.64.83)
- Michelet La Défense Bureau B RD 09 (01.41.35.75.93)
- Spazio Nanterre Bureau A10036 (01.41.35.34.48)